

Communauté de Communes

# MONT-LOZÈRE

## La gazette

Juillet 2020 - 4



mont-lozère  
communauté de communes



## SOMMAIRE

Page 2 / édito du Président -

Nouveau conseil communautaire

Page 3 / Éléments du budget -  
Crise sanitaire

Page 4 / Crise sanitaire (suite) -  
France Service - Jeunes et Sport

Page 5 / Tourisme

Page 6 / Prévention des déchets -  
SPANC

Page 7 / Chantiers en cours

Page 8 / Contact



### Le mot du Président

Tout d'abord, je souhaite, au nom de tous les Élus, vous remercier pour votre confiance renouvelée. Qu'il s'agisse de notre mandat communal ou intercommunal, nous nous emploierons à agir dans l'intérêt du collectif.

Conscients de vos exigences et de notre responsabilité, nous tâcherons d'être toujours plus efficaces, dynamiques et solidaires pour développer notre territoire et y rester fidèles.

Nous débutons nos mandats par une période hors du commun. Elle permet d'apprécier combien notre pays est résilient, combien notre population est responsable et combien les Élus sont mobilisés.

Je sais combien certains ont souffert de la situation et quels dégâts cette période a fait aux entreprises. Vous trouverez à ce titre, dans cette gazette un dispositif pour venir en aide aux acteurs locaux dans la relance de leurs activités.

Que vous soyez un particulier ou une entreprise, nos services, mobilisés pour renseigner au mieux pendant la période de confinement, restent à votre disposition pour toutes précisions sur les dispositifs dédiés au maintien ou à l'accès aux droits.

Pour l'avenir, il est important de rester vigilant afin de être à l'écoute des besoins et de ne pas se cristalliser sur une période négative et aller de l'avant.

**Jean de LESCURE**

### NOUVEAUX CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est à la salle polyvalente du Bleymard que s'est déroulée l'installation du nouveau conseil communautaire, vendredi 17 juillet 2020 à 15h. 32 élus représentant les 22 communes de l'intercommunalité de manière proportionnelle ont tout d'abord élu Président et Vice-Présidents puis un bureau et enfin les représentants de la Communauté de Communes dans les différentes instances comme : le SPA tourisme, l'EDML, ....

Allenc Altier La Bastide Puy Laurent Brenoux Chadenet Cubières Cubières Lanuéjols Laubert Malons et Elze Montbel Mont-Lozère et Goulet Pied de Borne Pontails et Brésis Pourcharesses Prévenchères Saint André Capcèze Saint Étienne du Valdonnez

## ÉLÉMENTS DU BUDGET : DU FONCTIONNEMENT À L'INVESTISSEMENT

Le 19 juin 2020, a été voté le budget de la Communauté de Communes Mont-Lozère et ses 8 budgets annexes. Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent ainsi à près de 4,3 millions d'euros et se répartissent dans les chapitres suivants :



L'excédent de la section de fonctionnement est ensuite utilisé dans la section d'investissement : c'est ainsi cette section qui comprend tous les projets portés par la collectivité à hauteur d'1,2 millions d'euros notamment l'extension bureau et agrandissement des centre de secours. Ces dépenses sont financées par une partie d'autofinancement ainsi que par des subventions accordées par la Région ou le Département et par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux attribuée par la Préfète de la Lozère. Cette section d'investissement reste excédentaire de 250 000 € ce qui permettra la réalisation de projets en cours d'année.

L'intercommunalité a également à sa charge 8 budgets annexes liés à des opérations particulières parmi lesquels se retrouvent le Service Public d'Assainissement Non Collectif (140 000 €), l'Office de Tourisme (170 000 €) et les Ordures Ménagères (850 000 €) dont les taux sont restés inchangés. Pour rappel, le taux des ordures ménagères est de 9%.

Toutes ces données sont des informations publiques, aussi le détail du budget est disponible sur simple demande auprès du service administratif de la communauté de communes.

### CRISE SANITAIRE

#### RELAIS MÉDICO SOCIAL INTERCOMMUNAL COVID 19



Dès le début de la période de confinement, alors que les initiatives locales se mettaient en place sous l'impulsion de citoyens ou d'Élus afin de préserver les personnes les plus fragiles, Christophe Delval, médecin domicilié à Villefort depuis plusieurs années, a eu l'idée de créer le Relais4830 : une plateforme permettant à toute personne touchée par la Covid 19 et mise en quarantaine, de contacter, par l'intermédiaire d'un numéro gratuit distribué par les médecins, un interlocuteur pouvant l'aider dans son questionnement et la gestion de son quotidien. Le projet concernant le territoire d'action de sept médecins généralistes, soit 25 communes et plus de six mille habitants, le Docteur Delval et Alain Lafont, Maire de Villefort, se sont tournés vers Jean de Lescure et la Communauté de Communes pour porter ce Relais.

Validé par les instances du Gard et de la Lozère, telles que les ARS et réfléchi en lien avec les différents partenaires de secours et du médico-social, ce Relais4830 a été opérationnel dès la fin du mois de mars. La permanence téléphonique a été organisée à la MSAP de Villefort, sept jours sur sept de 8h à 18h et une équipe de bénévole s'est tenue prête à renforcer les services.

Comme nous avons eu le plaisir de le constater, notre territoire a été largement épargné et le Relais4830 n'a pas été sollicité. Toutefois, dans le souci d'être le plus réactif possible en cas de « seconde vague », le Relais4830 reste en sommeil, et pourra être relancé si nécessaire.

## COMMANDE DE MASQUES



Afin de faciliter la mise en place des mesures sanitaires sur le territoire intercommunal, la CCML a proposé aux communes volontaires de réaliser une commande groupée de masques afin de bénéficier de tarifs avantageux. C'est ainsi que la CCML a acheté **1 495** masques réutilisables par le biais de l'Association des Maires de France et auprès de BONNET Hygiène (Mende) pour un total de près de **15 000 €**. Une aide de l'Etat a été demandée à hauteur de 7 300 €. Les communes seront ainsi amenées à rembourser les masques distribués à leurs administrés et leurs agents, déduction faite de cette aide financière.

## SOUTIEN AUX ENTREPRISES : FONDS L'OCCAL

La Communauté de Communes Mont-Lozère se mobilise pour les acteurs du tourisme, les commerces de proximité et l'artisanat local : la crise sans précédent que nous venons de subir est aussi grave en terme sanitaire qu'en terme économique. À la suite de cette période, les entreprises doivent se relever d'une part, mais aussi s'organiser afin de respecter les consignes de bonnes pratiques en réfléchissant à des mesures qui deviendront peut-être la norme.



Pour les soutenir, la Région Occitanie en partenariat avec les Départements et la Banque des Territoires a proposé aux EPCI volontaires d'abonder le fonds L'OCCAL. Il n'était pas envisageable pour les Élus de la Communauté de Communes Mont-Lozère de ne pas participer à ce dispositif auquel une centaine de ses acteurs pourrait prétendre.

Ainsi, une participation de 3€ par habitant a été votée à l'unanimité par le conseil communautaire et c'est à près de 17 000 € que la Communauté de Communes Mont-Lozère a abondé au fonds L'OCCAL, qui comprend deux dispositifs.

Le premier volet soutenant la relance d'entreprises pas ou peu couvertes par les dispositifs déjà en place, offre la possibilité d'activer rapidement et facilement une avance remboursable pour soulager leurs trésoreries.

Le second volet consiste une subvention, pouvant aller jusqu'à 70% de l'investissement réalisé à partir du 14 mars, pour la mise en œuvre de dispositifs visant à respecter et faire respecter les mesures sanitaires.

Pour procéder au choix des dossiers retenus, la Région Occitanie a accepté de mettre en place dans chaque Département un comité d'engagement qui donnera son avis sur les différentes demandes. Un représentant de la Communauté de Communes Mont-Lozère pourra ainsi appuyer les demandes des structures de son territoire et assurer une répartition des aides plus adaptée au contexte de chacun.

Vous êtes acteur du tourisme, commerçant ou artisan de proximité, nous vous donnons rendez-vous avant la fin de l'année sur <https://www.laregion.fr/loccal>.

## MAISON DE SERVICES AU PUBLIC OU FRANCE SERVICE



Si les MSAP du Bleymard et de Villefort sont restées à votre service par téléphone ou mails durant le confinement, elles ont aussi été les premiers accueils administratifs à rouvrir leur porte au 11 mai à l'instar des 13 autres MSAP Lozériennes.

C'est aussi au sortir du confinement que s'est relancé le recrutement d'un personnel supplémentaire sur le Bleymard afin de répondre au cahier des charge de la labellisation France Service. Cette labellisation qui ne changera pas le service rendu aux administrés va permettre de maintenir le soutien financier que l'État et les Grands Opérateurs nous apportent.



Les dossiers de demande de labellisation ont reçu un avis favorable, les animateurs s'appliquent à effectuer les deux séries de formations obligatoires avec les animateurs des autres MSAP du département et un audit sur l'accueil et les services dispensés dans les deux accueils devrait être fait dans l'été. Pratiqué par un cabinet indépendant, il fera l'objet d'un rapport qui devrait, si tout va bien donner lieu à une labellisation dès le 1er septembre.

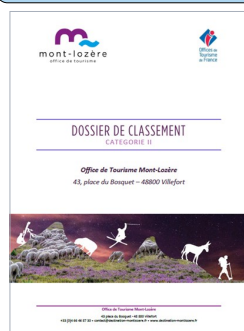
## STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE LA DESTINATION

Une action de communication de territoire axée sur l'image, "**Le Mont Lozère, vous connaissez ?**", a été mise en œuvre sur les réseaux sociaux **Facebook et Instagram**. Le hashtag **#MontLozere** a touché **plus de 33 000 personnes** et généré plus d'un millier de réactions, commentaires, partages et clics.

Construite pendant la période de confinement en collaboration avec des acteurs du tourisme partenaires de l'office de tourisme, cette action a pris fin le 4 juillet.



## CLASSEMENT EN CATÉGORIE II DE L'OFFICE DE TOURISME MONT-LOZÈRE



Suite au dépôt en février 2020 d'un dossier de demande, élaboré avec l'aide du Comité Départemental du Tourisme de la Lozère, l'Office de Tourisme Mont-Lozère a été classé en catégorie II par arrêté préfectoral en date du 12 mai 2020 pour une durée de cinq ans. Ce classement est un signe de reconnaissance nationale des services élargis que nous offrons, de notre rôle sur le territoire et du professionnalisme de notre accueil, de nos outils de communication et de notre conseil ; il garantit notamment une cohérence et une homogénéité des services rendus par tous les offices de tourisme sur le territoire national.

## BIENVENUE À MANON !

Depuis février, Manon a rejoint l'équipe de de l'Office de Tourisme Mont Lozère qui compte désormais 3 agents permanents. Originnaire de Saumur dans le Maine-et-Loire, Manon est arrivée en Lozère en 2016 pour y faire ses études (licence et master management du tourisme option patrimoine) à l'IUP de Mende. Ses missions principales sont la promotion de la destination et l'accueil aux bureaux d'information touristique de Bagnols-les-Bains et du Bleymard. Elle sera la nouvelle référente pour les acteurs du tourisme du secteur de Mont-Lozère et Goulet et du Valdonnez.



## PAVILLON BLEU

Chaque année et depuis plus de 10 ans, la plage du Lac de Villefort obtient le label Pavillon Bleu. Cette marque garantit la présence de nombreux services et équipements sur le lieu de baignade et récompense l'excellente qualité de l'eau pour les activités aquatiques.

**Des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable** : l'obtention de ce label s'accompagne de 5 actions orientées vers le développement durable et l'éducation à l'environnement. Pour cette année : une visite naturaliste autour du lac a été proposée dans le cadre des 50 ans du Parc National des Cévennes ; les panneaux et supports de communication ont été pérennisés ; un jeu de créativité autour de l'environnement est réalisé par l'ALSH et mis à disposition des baigneurs ; une journée de ramassage des déchets autour du lac sera organisée ; un parcours de Géocaching sera installé tout autour du lac.

## GÉOCACHING

**Du Géocaching** : le géocaching est une chasse au trésor mondiale.



Le but de ce jeu est de retrouver des petites boîtes dissimulées en ville comme dans la nature, pour découvrir des éléments remarquables, des paysages... Au total, une quarantaine de caches sont réparties autour du lac : elles sont accessibles à pied, en canoë et pour certaines accrochées dans son boudoir. Chacune d'elle présente ainsi des éléments de découverte de la faune, de la flore, du patrimoine... Laissez-vous guider : un livret pour découvrir cette activité est disponible à l'Office de Tourisme !

## UN ÉPISODE CEVENOL EN JUIN !

Comme si la crise sanitaire de la covid ne suffisait pas, un épisode cévenol s'est abattu en juin sur le département amenant son lot de dégâts sur les routes ainsi que sur le lac... En effet, ce sont des dizaines de mètres cube de bois qui ont été charriés par les eaux et qui ont envahi le lac, sa plage et son port ! Un travail acharné et de longue haleine a été nécessaire pour rendre les sites les plus praticables possibles !

Merci aux agents et pompiers qui ont œuvré sur tout le territoire pour que les marques de cet épisode soient gommées avant l'arrivée des visiteurs !



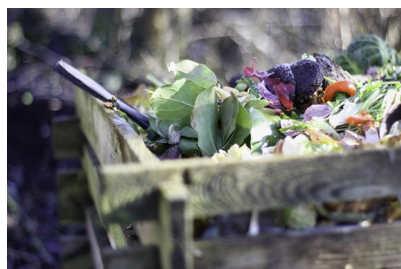


## PRÉVENTION DES DÉCHETS

### COMPOSTEURS DOMESTIQUES

**Moins de déchets, plus de compost :** une première distribution de 60 composteurs a été réalisée par le PLPD Cœur de Lozère dans le secteur du Valdonnez. Suite au succès de ce dispositif, la communauté de communes a souhaité étendre cette action à tout le territoire : 200 composteurs seront ainsi mis en vente au tarif subventionné de 20 €. Chacun des composteurs, réalisés par un ESAT Lozérien, sera remis avec un bio-sceaux en plastique recyclé et sera accompagné d'une courte formation qui permettra à chacun de mieux maîtriser l'art du compostage.

Au total, notre production de déchets par habitant et par an s'élève à 532 kg : elle est légèrement supérieure à la moyenne de production de déchets en Lozère. Ainsi, à raison de 20 à 30% de déchets organiques compostables ( soit environ 100 kilos par personne), l'usage de 200 composteurs nous permettrait de réduire de 42 tonnes la masse des déchets ménagers collectés chaque année ! Si vous



souhaitez bénéficier de ce dispositif, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des agents de la communauté de communes.

### CONTENERS DE REEMPLOI

Un caisson réemploi pour favoriser l'économie circulaire installé à la déchèterie à Saint-Etienne du Valdonnez : tous les déchets arrivant en déchèterie ne sont pas forcément détériorés ou inutilisables. Certains peuvent resservir lorsque l'opportunité d'une nouvelle vie est donnée. Avec le **Programme Local de Prévention des Déchets Centre-Lozère et le SDEE de la Lozère, la Communauté de Communes Mont-Lozère a choisi de s'inscrire dans la préservation de l'environnement.** Il s'agit de la seconde déchèterie du département à franchir le pas. Élus, partenaires et techniciens étaient présents ce lundi 6 juillet 2020 à la déchèterie pour présenter cet outil en faveur de l'économie circulaire ! « Les usagers de la déchèterie pourront venir déposer des objets en bon état pour leur donner l'opportunité d'une seconde vie et en reprendre sous l'œil vigilant du gardien Jérôme. Bibelots, mobilier, livres, jouets, vélos, électroménagers, objets divers pourront-être déposés dans le caisson à condition qu'ils soient dans un bon état et réutilisables » a expliqué Jean de Lescure.



## SPANC

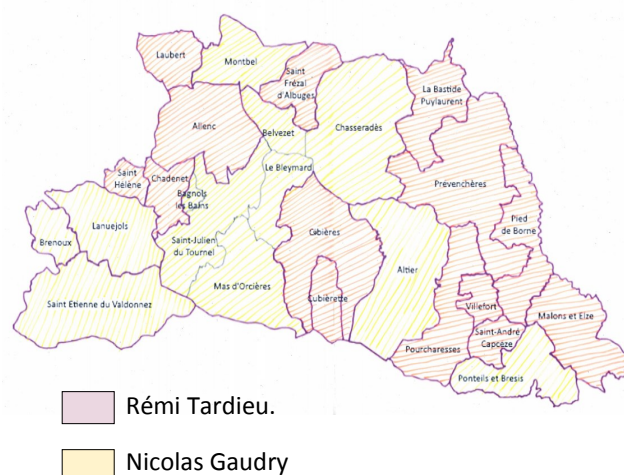
### VOTRE SPANC SE MODERNISE

Le SPANC Mont-Lozère se dote d'un logiciel dédié à l'Assainissement Non Collectif (ANC) afin d'optimiser la gestion des dossiers aussi bien au bureau que sur le terrain. Ce gain de temps dans le suivi des installations sera entre autre mis à profit dans le conseil aux particuliers sur leurs installations en ANC. Nous offrirons aussi une plus grande disponibilité pour accompagner collectivités et groupements de propriétaires sur les projets de mise en conformité d'ANC dans les hameaux où les solutions individuelles ne sont pas envisageables par manque de terrain disponible par exemple.

Vous êtes à la recherche d'informations ou de conseils concernant l'assainissement non collectif ? N'hésitez pas à contacter les techniciens du service du SPANC au 04 66 48 13 83 ou par mail [spancmontlozere@orange.fr](mailto:spancmontlozere@orange.fr).

### SECTORISATION

Le SPANC Mont Lozère, ce sont deux agents à plein temps. Rémi Tardieu, responsable du service et Nicolas Gaudry, technicien. Il a été décidé d'attribuer des secteurs à chaque technicien afin que les demandeurs (particuliers, ASL ou collectivités) aient un seul interlocuteur pour la gestion et le suivi de leurs dossiers.



### EXTENSION DES BUREAUX DU SIEGE

Les travaux d'extension des bureaux du siège de la CCML au Bleygard ont démarré le 26 mai 2020, sous la supervision du cabinet Bonnet & Teissier Architectes.

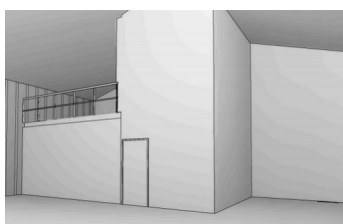
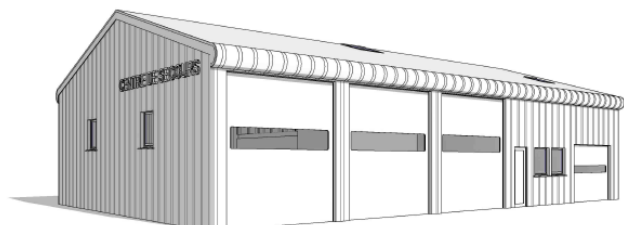
Pour rappel, ces travaux ont lieu grâce à une subvention de 60 % accordée par la Préfecture de la Lozère et vont permettre de doter le siège de huit bureaux supplémentaires pour augmenter l'espace de travail et accueillir les administrés et les permanences dans le cadre de la MSAP et de la labellisation France Services.



L'entreprise SOGEBAT retenue pour le gros œuvre a terminé la première tranche de travaux : terrassement, fondations, agrandissement de la voie d'accès au parking et à la piscine du Bleygard. La SARL JOUVE qui a remporté le lot « charpente métallique » poursuit les travaux, qui devraient durer une année.

### EXTENSION ET RETRUCTURATION DES CENTRES DE SECOURS

Les travaux de restructuration du centre de secours du Bleygard et d'extension du centre de Villefort ont démarré cette année, avec une aide financière de l'Etat à hauteur de 60 %.



Au Bleygard, il s'agit principalement de créer une mezzanine qui permettra de stocker le matériel, d'aménager un bureau pour la réalisation des tâches administratives et d'agrandir les vestiaires afin d'accueillir un plus grand nombre de pompiers volontaires.

Les démolitions nécessaires et le gros œuvre sont pratiquement terminées. Un escalier métallique devrait être posé prochainement par l'entreprise Gaillard.

Les travaux devraient être terminés en fin d'année.

À Villefort, les travaux portent sur une extension afin d'agrandir les vestiaires féminins, de créer une salle de réunion et des chambres pour accueillir les formateurs. Le terrassement avait été réalisé par des agents de la CCML en début d'année.

Les travaux de gros œuvre en cours marquent le départ de neuf mois de chantier.



## JEUNESSES ET SPORT :

C'est en juillet qu'un nouveau personnel a rejoint les rangs la Communauté de Communes afin d'optimiser plus encore les services. En effet, c'est un responsable « Jeunesse et Sports » qui vient coordonner les deux thématiques.

Pour ce qui est de la jeunesse, Nicolas Michel gèrera les relations avec les partenaires et la Convention Territoriale Globale signée avec la Caf. Il aura aussi la direction de la partie villefortaise de l'ALSH alors que Céline conserve



Pour le volet sportif, Nicolas aura la charge de la Halle des Sports avec Arnaud Guisti déjà en place et sera le référent en ce qui concerne les nombreuses structures sportives portées par la collectivité : via ferrata, canyon, sentiers de randonnée et à ce titre, il fera aussi le lien avec le Pôle de Pleine Nature.

## CONTACTEZ VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

### ACCUEIL ET SERVICE ADMINISTRATIF

**Siège :** 04.66.31.68.85 - [comcommontlozere@orange.fr](mailto:comcommontlozere@orange.fr)  
**Antenne de Villefort :** 04.66.46.69.85



### SPANC

04.66.48.13.83 - [spancmontlozere@orange.fr](mailto:spancmontlozere@orange.fr)

### OFFICE DE TOURISME

**Site internet :** <https://www.destination-montlozere.fr/>  
**mail :** [otmontlozere.villefort@gmail.com](mailto:otmontlozere.villefort@gmail.com)  
**Bureau d'Accueil Touristique de Villefort :** 04.66.46.87.30  
**Bureau d'Accueil Touristique de Mont-Lozère et Goulet :** 04.66.47.61.13  
**Bureau d'Accueil Touristique de la Bastide :** 04.66.46.12.83  
**Bureau d'Accueil Touristique de Lanuéjols :** 04.66.48.00.82

### SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

06.79.68.18.30 - [ludik.jeunesse@gmail.com](mailto:ludik.jeunesse@gmail.com)  
<https://mont-lozere-jeunesse.portail-famille.net/>

### SERVICE HALLE DES SPORTS

07.72.14.33.19 - [hdsvillefort.ccm@gmail.com](mailto:hdsvillefort.ccm@gmail.com)

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC :

**Le Bleynard :** 04.66.32.05.98 - [msapbleymard@gmail.com](mailto:msapbleymard@gmail.com)  
**Villefort :** 04.66.46.69.85 - [msapvillefort.mont.lozere@gmail.com](mailto:msapvillefort.mont.lozere@gmail.com)

### SERVICES TECHNIQUES

06.47.06.89.30 - [service.technique.montlozere@gmail.com](mailto:service.technique.montlozere@gmail.com)

ET RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ET ACTUALITÉS SUR : <https://www.ccmontlozere.fr/>